



installation d'une pompe à chaleur

Par **yga**, le **14/06/2009** à **08:55**

Bonjour,
Un chauffagiste m'a installé une PAC avec un plancher chauffant. Il n'a pas fini l'installation, il manque un thermostat dans une chambre, thermostat qu'il a mis en pièces (donc dominos sur le mur). De plus aucun des autres thermostats ne fonctionne. Après plusieurs interventions de sa part, sans résultat, il a fait venir un technicien (le 18 décembre). Ce dernier m'a dit en présence du chauffagiste 1)qu'avec ce type de chauffage, on n'avait pas besoin de thermostat(régulation par les robinets des collecteurs)2)que les thermostats n'étaient pas connectés au système 3) que ces thermostats ne sont pas compatibles avec mon plancher chauffant.
Depuis ce jour, je ne l'ai pas revu. Et là, je viens de recevoir une lettre d'un service de recouvrement avec menaces du tribunal et de déclaration au service des impôts (drédit d'impôt) pour non-paiement de la facture finale.
La facture finale de 1 400€ (10/100 de la somme totale) devant être réglée à la fin des travaux (écrit sur le devis), je ne veux pas payer pour du travail qui n'est pas fini et surtout qui risque de ne jamais fonctionner. Mais j'ai très peur!
Pouvez-vous m'aider?